

LES CHEMINOT-ES MONTRENT L'EXEMPLE SUIVONS-LES !

L'accord signé par les quatre organisations représentatives de la SNCF dont SUD Rail sur les fins de carrière n'en finit plus de défrayer la chronique ! Celui-ci prévoit de mieux préparer la dernière partie de carrière en améliorant les dispositifs d'aménagement fin de carrière, de faciliter la reconversion professionnelle vers des emplois à moindre pénibilité et d'améliorer les conditions financières de fin de carrière.

La fédération SUD-Rail, qui a été à l'offensive dans cette négociation, peut compter sur le soutien de l'ensemble des structures de l'Union syndicale Solidaires.

Après les éditorialistes, c'est maintenant le ministre de l'Économie qui se fâche tout rouge et convoque M. Farandou, PDG de la SNCF. Incapable de le faire pour les grands groupes agroalimentaires ou les fonds de pension américains responsables de fermetures d'usine, ni même d'aller chercher les recettes en taxant les plus riches, M. Le Maire veut interdire le dialogue social dans les entreprises.

En 2016, alors qu'un certain E. Macron est ministre de l'Économie, la loi El Khomri inverse la hiérarchie des normes. En 2020, alors qu'un certain E. Macron est le président de la République, le groupe SNCF devient un regroupement de sociétés anonymes « pour fonctionner comme les autres entreprises ». En 2023, toujours le même E. Macron encourage à avoir des concertations et améliorations dans les entreprises et branches sur la prise en compte de la pénibilité, des carrières longues...

Ces réformes que nous avons combattues n'avaient pas pour objet l'intérêt collectif. Le gouvernement en place s'offusque donc que ses propres réformes soient appliquées. C'est une nouvelle démonstration qu'il ne supporte pas que des travailleuses et travailleurs gagnent des avancées sociales !

Pour l'Union syndicale Solidaires, ces avancées doivent être imposées à l'ensemble des secteurs, dans un maximum d'entreprises, administrations... Avec cette dernière réforme sur les retraites, qu'une très grande majorité a combattu, les conditions de maintien dans l'emploi de salariées âgées et, notamment, celles et ceux ayant une exposition avérée à des sources de pénibilité, constituent un enjeu très important.

Comme à la SNCF, dans l'unité syndicale, allons arracher le maximum pour atténuer les effets de la loi retraites 2023 qui nous vole deux ans de notre vie.

Des accords similaires existent dans d'autres secteurs; nous devons les généraliser! Nous l'avons affirmé en 2023 «on n'oublie pas» cette réforme injuste et brutale... allons chercher ce qui nous appartient!

facebook : @UnionSolidaires
X : @UnionSolidaires
instagram : @union_solidaires
mastodon : @UnionSolidaires@climatejustice.social
telegram : <https://t.me/solidaires>
tiktok : @syndicat.solidaires

Le 3 mai 2024

Union
syndicale
Solidaires